



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

officines

Question écrite n° 101839

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation des officines de pharmacie. Au cours de l'année 2010, deux cents officines ont disparu pour cause de liquidation judiciaire. Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens estime que sur les 23 000 officines existantes actuellement en France, près de 8 000 sont déstabilisées et susceptibles de disparaître dans les cinq ans à venir. Ces difficultés touchent surtout des pharmacies en milieu rural alors même qu'elles représentent le premier maillon de la chaîne de santé pour les habitants. Les raisons des problèmes financiers des pharmacies sont connues ou ont été clairement identifiées par les acteurs du secteur : addition des différents plans médicaments, désertification médicale, diminution des délais de paiement des pharmacies aux grossistes et élargissement du tarif forfaitaire de responsabilité qui a induit une diminution des marges des pharmaciens. Très attaché à une répartition géographique harmonieuse des pharmacies, il souhaiterait donc connaître les mesures que le Gouvernement souhaite prendre afin de soutenir les pharmacies notamment en milieu rural.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101839

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 2011, page 2207

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)